

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

._*._

Commune de LA FERTE-SAINT-AUBIN

._*._

REUNION

du

CONSEIL MUNICIPAL

._*._

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de LA FERTE-SAINT-AUBIN se réunira en séance ordinaire,
en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal,

Mardi 3 novembre 2026 à 19 h 00

- Présentation d'un projet agrivoltaïque sur La Ferté Saint-Aubin

1 - ADMINISTRATION

RENDU ACTE DES DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 du CGCT

2 - VALORISATION DE L'ACTION LOCALE

2.1 Demande d'autorisation d'ouverture dominicale 2027 pour les commerces de détail non alimentaires

3 - FINANCES ET ACHATS

3.1 Renouvellement du dispositif de cartes d'achat public

3.2 Demande de garantie d'emprunt pour France Loire auprès de la Banque des Territoires – Contrat de prêt numéro 193346

3.3 Convention de refacturation entre la commune de La Ferté Saint-Aubin et la CCPS

3.4 Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Karaté Club Fertésien

3.5 Désignation de signataire à la suite des élections municipales et communautaires - groupement de commande pour la gestion de l'éclairage public

3.6 Adhésion de la Commune de Ligny le Ribault au groupement de commande d'éclairage public

4 - RESSOURCES HUMAINES

4.1 Tableau des effectifs – création et suppressions de postes

5 - CULTURE

5.1 Demande de subvention au Conseil Régional pour la saison 2027

6 - AMENAGEMENT

6.1 Location d'une partie d'un terrain nu non aménagé situé aux abords de la gare, sur la parcelle cadastrale BL n°511, appartenant à SNCF Gares et Connexions pour un usage de stationnement gratuit à destination des usagers de la gare et des habitants de la commune.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Le 28 octobre 2026

La Maire
Katia BAILLY

